

# L'accord CDH-MR : du neuf, mais pas de révolution

- ▶ Benoît Lutgen et Olivier Chastel ont présenté le fruit de leurs négociations pour un gouvernement wallon.
- ▶ La gouvernance traverse la totalité de leur projet qui vise plus loin que 2019.
- ▶ Des idées originales certes, mais un programme somme toute classique.



13h55, mardi 25 juillet 2017  
Une annonce en deux tweets



Accord #walgov  
@BenoitLutgen  
Benoît Lutgen, président du CDH



Accord ! #walgov  
@OChastel  
Olivier Chastel, président du MR

En 2014, PS et CDH titraient ainsi leur déclaration de politique régionale pour la Wallonie : « *Oser, innover, entreprendre* ». Il est désormais acquis que ce chantier n'ira pas à son terme. Ce mardi à Namur, les présidents Benoît Lutgen et Olivier Chastel ont présenté l'accord politique entre le CDH et le MR qui sera d'actualité jusqu'à la fin de la législature. Un titre slogan : « *La Wallonie plus forte* ».

La différence principale entre les deux textes : l'épaisseur. Le gouvernement Magnette-Prévoit a travaillé sur une « bible » qui comptait 115 pages bien tassées. L'équipe qui va lui succéder dispose d'une feuille de route de 34 pages à tout casser. Ce concentré de plan d'action est toutefois revendiqué par les deux auteurs : « *Nous avons effectué des choix et établi des priorités parce que le temps à notre disposition est court* », souligne Benoît Lutgen.

Les élections régionales sont en effet prévues en mai 2019. A l'automne 2018, il faudra aussi faire avec les communales. CDH et MR se donnent donc dix-huit mois utiles pour se montrer efficace. Un

calcul qui paraît très généreux : dans un an en réalité, tout ce que la Wallonie compte comme mandataires politiques entamera pratiquement une première campagne électorale. Le temps des choix difficiles sera épuisé.

Mais à demi-mot (et un peu plus que cela d'ailleurs), les nouveaux partenaires de gouvernement s'engagent au-delà des deux années qui viennent : « *Des réformes importantes vont entamer leur cheminement dès à présent, mais celui-ci se poursuivra ultérieurement* », affirme ainsi Olivier Chastel qui semble faire confiance aux électeurs wallons pour ouvrir un deuxième bail à la coalition « orange bleue » en 2019.

Parmi les dossiers considérés comme prioritaires mais qui ne seront pas réglés de sitôt, la réforme des provinces est emblématique. N'en doutez pas : nous élirons encore des conseillers provinciaux en octobre 2018. D'ici là, il n'est pas impossible qu'un bout ou l'autre de compétence provinciale aboutisse dans l'escarcelle d'un autre niveau de pouvoir. Mais pour des transferts massifs (enseignement, hôpitaux)

ou pour la disparition de l'institution politique, la patience s'imposera.

## Promis, on en reparle...

Olivier Chastel rappelle à juste titre que des majorités spéciales s'imposent pour toucher à ce niveau de pouvoir de manière structurelle, que la priorité va au maintien de l'emploi et des services et qu'une évolution radicale ne se fera pas sans une réflexion en profondeur sur son financement. Benoît Lutgen affiche déjà une pointe de nostalgie : « *Je viens d'une province, le Luxembourg, où beaucoup tiennent à la cohésion à l'échelle de ce territoire, qui ne disparaîtra pas comme tel.* » Mais promis, on en reparle...

A propos de l'union qui prend forme à l'étage wallon, le président du CDH n'hésite pas à parler de moment historique : une première coalition sans le PS, c'est évidemment une sensation à l'échelle régionale. Comme pour marquer le coup, les partenaires ont placé les questions de gouvernance tout en haut de leurs priorités. Mais la déclaration de politique régionale n'épouse pas complètement les contours des discussions menées avec Ecolo, très exigeant en la matière.

Peu d'éléments par exemple sur le décumul des mandats : « *Le parlement wallon est déjà en avance sur cette question. Nous voulons travailler sur l'harmonisation des règles entre les assemblées* », ex-

plique Olivier Chastel. La participation citoyenne est évoquée, mais sans plus : « *L'Etat ne doit plus tout régler alors que la Wallonie peut compter sur un tissu associatif extraordinaire. Il faut mieux s'appuyer sur les initiatives privées* », ajoute Benoît Lutgen.

Conclusion ? CDH et MR ont l'ambition d'« *une dynamique nouvelle* » en Wallonie pour « *raviver la confiance au travers d'un renouveau démocratique* ». Autant de mots qui voudraient marquer une rupture avec le temps du PS tout-puissant. Mais depuis plusieurs décennies, les gouvernements régionaux ont brassé largement les idées plus ou moins révolutionnaires pour tenter le redressement économique et social. Difficile de se montrer dès lors complètement original. C'est l'impression générale : où est la véritable révolution ? ■

ERIC DEFFET

## CE MERCREDI

## Et la suite ?

Les deux présidents consultaient leurs instances mardi soir avant de répartir les compétences entre CDH et MR. Ce mercredi vient le temps du casting ministériel attendu dans l'après-midi. Il doit en effet figurer comme tel dans la motion de confiance constructive que les partenaires doivent déposer au parlement.

## Le salaire des ministres wallons sera rabaissé de 10 %

## LA GOUVERNANCE

La thématique de la gouvernance publique traverse toute la Déclaration de politique régionale. Elle en est le premier chapitre, mais elle irrigue aussi l'ensemble des compétences traitées. « *La gouvernance s'exerce dans tous les domaines, ont développé les deux présidents de parti. Chaque euro dépensé doit être un euro efficient au bénéfice des Wallons.* »

« *Ce souci doit déboucher sur des économies financières, mais aussi des économies politiques en matière de mandats, de structures publiques ou de subsides* », s'engagent le CDH et le MR. Dans la foulée de l'affaire Publifin, le gouvernement PS-CDH sortant avait préparé des textes qui n'ont pas pu être approuvés par le parlement. On ne jettera pas le bébé avec l'eau du bain : « *Ces décrets seront non seulement exécutés, mais renforcés sous bien des aspects.* »

La transparence de la sphère publique sera un enjeu majeur. Le catalogue des mesures à prendre ou à exploiter est kilométrique : cadastre des structures, des mandats et de leurs rémunérations (c'est largement en cours), contrôle efficace par la Cour des comptes et sanctions exemplaires pour les récalcitrants, prévention des conflits d'intérêts...

## La fin du saupoudrage

Ces politiques prendront appui sur une définition revue et corrigée de ce qu'est un mandat public : cette notion couvrira tous les mandats dérivés même s'ils sont très éloignés de l'organisme public d'origine.

L'accord de majorité s'attarde aussi sur le processus électoral : il prévoit la création d'une circonscription unique à l'échelle de la Wallonie, qui enverrait une dizaine d'élus au parlement. Il est

aussi question de l'administration, au sens large : objectivation des recrutements, mobilité interne et externe, réduction des membres de cabinet et des salaires des ministres (10 % chaque fois), diminution du train de vie du parlement (2 millions sur une législature...).

Mais CDH et MR insistent surtout sur la transparence des subsides. Cela peut surprendre, mais selon Benoît Lutgen une telle évolution aurait été impossible avec le PS aux affaires, tandis que le MR a maintes fois souligné, depuis les bancs de l'opposition, « *la politique des petits amis* » qui a valu pour ces dépenses facultatives.

Les milieux associatifs, culturels, sportifs ou festifs doivent-ils craindre pour leurs deniers ? Une charte sera en tout cas établie qui garantira une égalité de traitement entre tous les demandeurs.

« *Nous voulons assurer ici aussi une transparence totale des décisions en la matière, mais aussi de tous les postes subventionnés et des subsides attribués* », ont martelé Benoît Lutgen et Olivier Chastel.

En un mot : c'est la fin promise du saupoudrage ! Et c'est aussi un point d'arrêt pour le sponsoring à tout va de certains organismes publics wallons qui ne pourront plus soutenir que des manifestations ou des projets en lien direct avec leurs compétences propres.

Dernier détail en matière de gouvernance : le bourgmestre empêché parce qu'il exerce un autre mandat sera désormais réduit au simple statut de conseiller communal, sans autres prérogatives. On attendra de voir. ■

E.D.

## LES MESURES

- **Une charte associative.** Elle a pour but d'organiser une égalité de traitement entre les associations et une transparence des subsides.
- **Un audit unique.** A l'échelle de toute l'administration régionale, pour plus de cohérence dans l'évaluation.
- **La Communauté germanophone.** Les compétences du Logement, de l'Energie et de l'Aménagement du territoire doivent lui être transférées.

# Un coup de main pour financer le kot des enfants

LA FISCALITÉ

Comme chaque gouvernement wallon depuis au moins une dizaine d'années, l'équipe composée par Olivier Chastel et Benoît Lutgen sera chargée de sceller définitivement le sort de la calamiteuse télé-redevance (100 euros forfaitaires par an et par ménage). Tous les ministres du Budget s'y sont cassé les dents, à commencer par Christophe Lacroix (PS) dont la proposition a été recalée par le CDH dans un de ces conseils des ministres scabreux qui ont marqué la fin du duo PS-CDH.

Donc, on remet ça. Et comment finance-t-on l'opération alors que la perte de recettes tournera autour d'une centaine de millions? La réponse est toujours la même: «*Il faut inscrire le projet dans le cadre d'une réforme fiscale globale!*» On n'en saura pas plus. D'ailleurs, CDH et MR en savent-ils plus eux-mêmes sur

la voie à suivre? On sera vite fixé; Lutgen et Chastel garantissent que cette taxe ne sera plus à payer en 2018. Il faudra donc en tenir compte dans la préparation du budget pour l'exercice prochain, qui ne tardera pas.

La Déclaration de politique régionale recense déjà quelques innovations fiscales à venir. Il est ainsi question d'un soutien aux familles dont un étudiant occupe un kot. Prime directe ou crédit d'impôt: le gouvernement devra trancher. Il s'agira notamment d'aider les étudiants qui n'ont pas d'établissement scolaire à proximité de leur domicile.

D'autres pistes à noter: l'abattement des droits d'enregistrement pour favoriser l'accès à la première propriété, la suppression du taux de 15% des droits d'enregistrement pour la troisième habitation (le MR la ré-

clamait de longue date), une réforme des droits de succession et des droits de donation... La fiscalité automobile est aussi concernée: performance sanitaire et environnementale, fluidité du trafic et entretien des infrastructures seront au centre de la réflexion à mener.

Pas question toutefois de foncer tête baissée dans une distribution de cadeaux fiscaux qui risquerait de mettre en péril les finances publiques régionales. «*La situation du budget et de la dette est une préoccupation majeure*», insiste Olivier Chastel qui évoque une trajectoire de retour à l'équilibre structurel ainsi qu'une trajectoire de désendettement, mais sans oser s'aventurer au-delà de l'exercice 2018.

«*La priorité ira à l'évolution favorable de notre solde structurel pour respecter les exigences européennes*», explicitent les deux présidents. *La Wallonie doit*

*combiner une réduction structurelle de ses dépenses et une véritable réforme fiscale.*»

## L'administration fiscale visée

Au passage, les partenaires s'engagent en vue d'un comité de monitoring «*effectif*» et d'une Agence de la dette à créer. Ils souhaitent aussi «*la mise en place d'une administration fiscale wallonne efficace, moderne et performante*». Sous-entendu: elle n'est rien de tout cela aujourd'hui. Voici de quoi faire grincer des dents au Service public de Wallonie...

D'autres mesures annoncées concernent le portefeuille des Wallons: une nouvelle législation des baux à loyers, la confirmation de l'assurance autonomie dont le principe a été approuvé par l'exécutif sortant, ou encore la refonte des primes énergie. ■

E.D.

## LES MESURES

- **Environnement.** CDH et MR s'engagent pour une Wallonie sans diesel en 2030.
- **Habitat.** Les Wallons qui décident d'investir dans un des «*quartiers nouveaux*» définis par le gouvernement sortant seront soutenus financièrement.

# Deux cents administrateurs en moins dans les organes publics

PLAN MARSHALL

Après une heure et demie de présentation de l'accord à la presse, il a bien fallu dresser le constat suivant, un peu navrant: l'expression «*plan Marshall*» n'avait jamais été citée par Benoît Lutgen et Olivier Chastel.

Que les partenaires sociaux, qui y tiennent beaucoup, soient rassurés: ledit plan est bien évoqué en toutes lettres dans le texte officiel de la Déclaration de politique régionale.

On y lit même que «*le gouvernement assurera l'amplification des déclinaisons du plan Marshall en veillant à renforcer ses priorités vers l'innovation et le tissu économique wallon, en particulier ses PME*». Les six

pôles de compétitivité seront conservés.

Au passage, le président du CDH a d'ailleurs souligné les mérites de Jean-Claude Marcourt (PS), le ministre wallon sortant de l'Économie. Fair-play, en plus!

Mais la nouvelle coalition compte bien, ici aussi, imposer sa griffe en matière de bonne gouvernance. «*Le gouvernement s'attachera également à garantir l'objectivité et la transparence des décisions d'investissement*», lit-on dans l'accord. Comme si cela n'était pas le cas depuis une dizaine d'années...

## Réforme en profondeur obligatoire

### LES MESURES

- **Commerce extérieur.** L'accord prévoit une remise à plat de la politique de soutien aux exportations.
- **Énergie.** CDH et MR veulent engager des discussions avec les actionnaires locaux en vue de la constitution progressive d'un gestionnaire de réseau de distribution unique.
- **PME.** Le prêt «*Coup de pouce*» qui permet de mobiliser l'épargne privée au profit des PME sera maintenu et même amplifié.

Mais CDH et MR veulent aller plusieurs pas plus loin. Selon les deux présidents, le plan Marshall ou toute politique d'une même ampleur ne pourront donner leur pleine mesure qu'à une condition: la réforme en profondeur des outils publics qui évoluent en orbite du monde économique, qu'il s'agisse des sociétés de financement, des invests, des intercommunales voire de structures essentielles au développement de la Région, comme le Forem, les sociétés de transport ou de logement...

Depuis dix ans, le MR réclame de manière incessante un toilettage de ce paysage. Il est

promis par les deux partis appelés au pouvoir. «*Des choses ont déjà été réalisées, mais c'est insuffisant, constatent les deux présidents. Il faut aller plus loin pour rendre notre action plus efficace. Il faut aussi mieux faire connaître les structures et leurs activités.*»

Cette refonte intégrera des mesures pelliculaires mais qui satisferont l'opinion: 200 administrateurs en moins dans les structures publiques. On ira aussi au fond des choses: Sriw, Sogepa et Sowalfin seront visées par «*une opération d'absorption-fusion*» dont on n'a pas fini de parler. ■

E.D.

# Les chômeurs ne seront pas forcés de suivre une formation

Le chômage reste l'un des problèmes majeurs de la Wallonie. Le gouvernement wallon entend poursuivre la lutte. *« Il faut permettre à davantage de personnes d'occuper un poste de travail, soutenir une formation de qualité en phase avec les besoins actuels et futurs des employeurs, et permettre au plus grand nombre d'occuper une place pleine et entière dans la société. »*

Mais alors qu'on annonçait de très grandes réformes, notamment autour du Forem, l'accord de gouvernement ne permet pas de les percevoir de manière précise. *« Il sera veillé à ce que le Forem soit en pleine concordance avec les orientations du gouvernement. Une attention particulière sera consacrée à l'évaluation des résultats obtenus par le Forem »,* dit l'accord.

En revanche, le nouveau gouvernement wallon souhaite renforcer l'accompagnement individuel du chômeur. *« Chaque demandeur d'emploi bénéficiera rapidement d'un accompagnement avec un conseiller-référent qui élaborera avec lui un projet professionnel personnalisé dont un suivi continu sera assuré. Une orientation systématique et rapide sera réalisée afin d'identifier les étapes à mener pour permettre d'accéder le plus rapidement possible au marché de l'emploi. »* L'accord prévoit aussi de renforcer la mobilité vers les régions limitrophes, et de doper

l'apprentissage des langues. *« Le gouvernement facilitera l'accès aux formations en langues étrangères. »*

## Doper la formation en alternance

Un autre point sensible, c'est la formation. Le MR a dit à plusieurs reprises qu'il souhaitait que les chômeurs de longue durée soient tenus de suivre une formation dans un métier en pénurie. Parce que c'est tout le paradoxe dans la Région : le taux de chômage reste élevé, mais la pénurie de main-d'œuvre dans certains métiers l'est tout autant.

Mais l'accord ne va pas jusqu'au bout de la logique : il n'y aura pas de formation obligatoire. Juste une incitation, dont la nature n'est pas précisée. *« Afin à la fois de fournir des débouchés aux demandeurs d'emploi et de répondre de manière la plus adéquate aux besoins des entreprises, les politiques de l'emploi et la formation profes-*

*sionnelle orienteront vers les métiers en pénurie. »*

Le prochain gouvernement wallon entend aussi doper la formation en alternance, qui permet de passer une partie de son temps à l'école et l'autre en entreprise, pour acquérir de l'expérience. *« Des filières d'excellence en alternance seront développées afin de renforcer l'attractivité et la pertinence de ce mode de d'apprentissage. »*

On s'en souvient, le CDH avait bloqué la semaine dernière la réforme des aides à l'emploi (APE). C'était manifestement pour mieux l'appliquer sous le gouvernement nouveau. *« La réforme des aides de promotion de l'emploi sera clarifiée afin de renforcer la cohérence avec les politiques fonctionnelles menées dans les différents secteurs (environnement, logement, sports, insertion) de manière à garantir le maintien des crédits au bénéfice de chacune des politiques fonctionnelles. »* ■

B.Dy.

## LES MESURES

► **Un accompagnement individuel.** Chaque chômeur doit élaborer un projet professionnel accompagné d'un conseiller-référent qui le suivra.

► **Des formations.** Les politiques de l'emploi et la formation facultative doivent orienter les demandeurs d'emploi vers les métiers en pénurie.